
 Effectif national :
 Entre 280 et 520 couples entre 2013 et 2018

 Effectif régional en PACA :
 Environ 250 couples

Tendances nationales nicheurs

Effectif	Court terme		Long terme	
	X	-	↘	-80 à -65 %
Répartition	X	-	X	-

Patrinat (2025).

Distribution en PACA

En PACA, le Blongios nain se répartit dans les six départements. Le bastion de l'espèce se trouve en Camargue et dans les marais et étangs entre Crau et Rhône. Cette population est estimée à environ 200 couples. En dehors de ce bastion, ce héron se retrouve en petite quantité sur le pourtour de l'étang de Berre, le long de la Durance, sur quelques sites du Var (étangs de Villepey, marais d'Hyères), du Vaucluse (étang de Courthézon) et des Alpes-Maritimes (étang du Vaugrenier).

Description

Le Blongios nain est un petit héron qui ne dépasse pas 40 cm de long. Le mâle présente un plumage caractéristique avec un dos et une calotte noirs et une plage alaire beigeâtre bien visible. La femelle et le jeune sont moins marqués et ont un plumage plus fauve et strié, notamment chez le jeune. Durant les parades, le mâle survole la roselière en émettant un cri répété sec et nasillard.

Écologie & principaux habitats

Le Blongios nain est un petit héron migrateur qui revient tardivement sur ses lieux de reproduction, essentiellement à la fin du mois d'avril. Rapidement, le mâle marque son territoire en effectuant son chant caractéristique. Cette espèce est plutôt solitaire mais elle peut former des colonies lâches au sein des roselières. En mai-juin, de 2 à 7 œufs sont déposés dans un nid situé dans les roseaux ou au sein de la végétation riveraine. Les jeunes quittent le nid vers le 15^e jour d'élevage, avant de savoir voler. Rapidement après l'émancipation des jeunes, les oiseaux quittent les sites de reproduction et entament leur migration postnuptiale dès la fin du mois de juillet. Quelques jeunes sont cependant observés en août, suggérant la possibilité d'une seconde nichée. En Camargue, cette espèce fréquente les phragmitaies et les typhaies entrecoupées de saules. Ailleurs, elle peut occuper des étangs ou des marais où une végétation de type roselière s'installe.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
				Mares, marais, étangs, roselières, saulaies	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

Statut biologique	ZPS concernées
Nicheur certain	Basse vallée du Var (FR9312025), Camargue (FR9310019), Crau (FR9310064), La Durance (FR9312003), Marais de l'île vieille et alentour (FR9312006), Marais entre Crau et Grand Rhone (FR9312001)
Nicheur probable	Colle du Rouet (FR9312014), Etangs entre Istres et Fos (FR9312015), Les Alpilles (FR9312013), Plaine des Maures (FR9310110)
Nicheur possible	Plateau de l'Arbois (FR9312009), Préalpes de Grasse (FR312002), Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Passage / hivernant	Iles d'Hyères (FR9310020), Plateau de Valensole (FR9312012)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	EN
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Assèchement des sites de nidification
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Reproduction	Assèchement des sites de nidification
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)		Risque peu important
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)	Toute l'année	Pollution des zones humides
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment des roselières
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale		■	■	■	■	■						
Reproduction		■	■	■	■	■						
Migration postnuptiale							■	■	■			
Hivernage												
Sédentaire		■	■	■	■	■	■	■	■			

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce des marais et des étangs : disparition des sites de nidification.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- ▶ Intensification des pratiques agricoles entraînant l'assèchement des zones humides.
- ▶ Exploitation commerciale du roseau, assèchement des phragmitaies.
- ▶ Dérangements liés aux activités humaines, tourisms, pêches, créations de pontons, etc.

Recommandations

Les effectifs du Blongios nain ont fortement chuté au cours des dernières décennies, essentiellement à cause de l'assèchement des zones humides, mais aussi probablement de la dégradation des conditions d'hivernage en Afrique. En France, la conservation de cette espèce discrète passe par la préservation des marais et des roselières en bon état. Également, la mise en eau de ces habitats en période de reproduction est un facteur primordial pour l'installation de cette espèce. De plus, la mise en place de zones de quiétude autour de ces écosystèmes favorise le bon déroulement de la reproduction.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Marion L., Barbier, L. & Morin, C. (2006). Statut du Blongios nain *Ixobrychus minutus* en France entre 1968 et 2004 et causes probables de l'évolution de ses effectifs. *Alauda*, 74-1 : 155 - 170. Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Tendances. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France & Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris, 560 p. Patrinat (coord.), 2025 - *Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2019-2024*. Rapportage article 12 envoyé à la Commission européenne, novembre 2025.